



prisme
Hôtel de Distribution
Urbaine Durable



**ADOPTÉZ UNE DISTRIBUTION
DU DERNIER KILOMÈTRE
PERFORMANTE ET DÉCARBONÉE**

OPTIMISEZ, RATIONALISEZ ET DÉCARBONEZ VOS FLUX D'APPROVISIONNEMENT AU SUD DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE



Situé à l'entrée Sud de la future Zone à Faibles Émissions (ZFE) de la métropole lyonnaise, PRISME **répond aux enjeux de la distribution moderne** : explosion du e-commerce et des livraisons urbaines, fluidification et rationalisation des flux de marchandises, besoin d'équipements répondant à une demande d'innovation en adéquation avec les pratiques évolutives de la filière, décarbonation de l'activité, des flottes de véhicules et minimisation des externalités négatives sur le cadre de vie des riverains et le fonctionnement de la ville.

En liaison immédiate avec le boulevard périphérique de l'agglomération, **PRISME est un hôtel de distribution urbaine conçu pour accueillir 1 à 6 utilisateurs.**

L'ensemble immobilier développe une **surface totale de 21 300 m² (SUBL)** en R+2 sur une assiette foncière de 1 ha.

Cette plateforme de dégroupage (réception, traitement, distribution) propose **un fonctionnement et une organisation en flux verticaux sur 4 niveaux** en intégrant la totalité de l'activité du (ou des) utilisateur(s) à l'intérieur du bâtiment **afin de ne générer aucune nuisance sonore ou visuelle.**

Hôtel de distribution urbaine qui se veut exemplaire, PRISME intègre **des équipements automatisés de dernière génération afin d'optimiser le process et le traitements des flux** de marchandises tout en facilitant les conditions de travail des professionnels du dernier kilomètre.

Au-delà de son intégration architecturale et urbaine, PRISME développe également **une exemplarité environnementale** qui en fait sa particularité. Avec **une production locale d'énergie renouvelable en toiture**, l'hôtel de distribution apporte sa contribution au développement d'une économie décarbonée.

PRISME est une des composantes motrices du projet urbain mixte DELTALYS aménagé et réalisée par le Groupe em2c, en partenariat avec Gingko et soutenu par la Métropole de Lyon et la ville de Vénissieux.

S'implanter à PRISME c'est se doter d'un outil économique performant et différenciateur face aux enjeux d'une nouvelle distribution du dernier kilomètre compétitive et responsable pour une supply chain au service de la ville.

UNE LOCALISATION STRATÉGIQUE POUR LES ACTEURS DE LA SUPPLY CHAIN EN LIMITE DE ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS

PRISME est situé le long du boulevard périphérique à la jonction du 8^e arrondissement de Lyon et de Vénissieux.

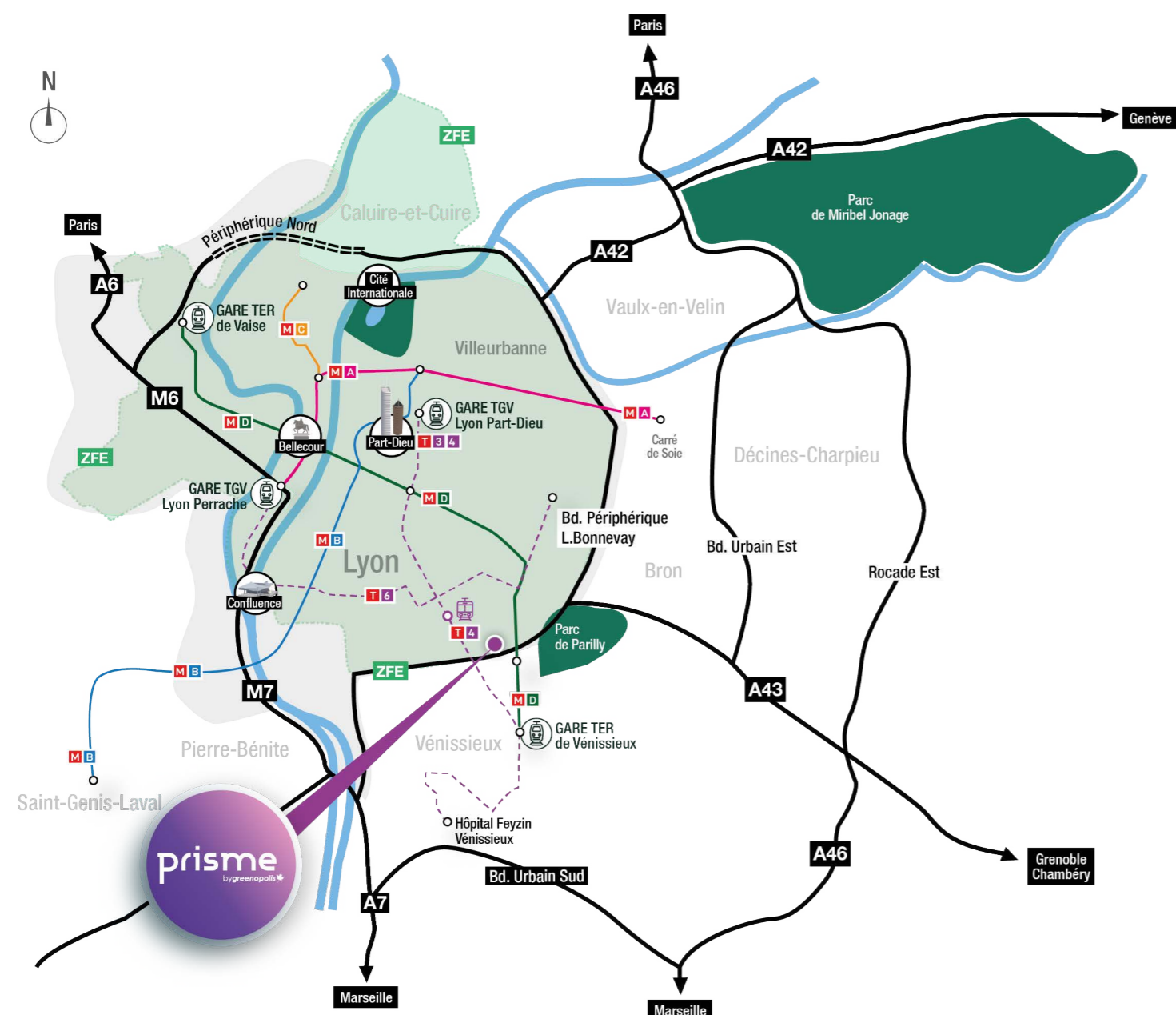
Il est limitrophe de Grand Parilly, prolongeant ainsi un nouveau quartier à vivre au cœur de la dynamique urbaine et du redéploiement économique au sud de l'agglomération lyonnaise.

L'immeuble se développe sur l'ancienne friche industrielle Duranton Sicfond et à l'entrée Sud de la nouvelle ZFE (Zone à Faibles Émissions) de Lyon.

Une localisation stratégique pour les donneurs d'ordres de la Supply Chain.

Offrant une large façade sur le boulevard Laurent Bonnevey, la visibilité de PRISME est optimale.

Il bénéficie d'une excellente accessibilité routière et se situe à 5 km du cœur de Lyon, pour livrer, en véhicules décarbonés, l'ensemble de l'écosystème.



UN RÉACHEMINEMENT AUX PORTES DE LA VILLE



UNE ACCESSIBILITÉ IMMÉDIATE



GRANDS AXES ROUTIERS

- > Accès immédiat au boulevard périphérique desservant :
 - A6 Paris- A7 Marseille
 - A42 (Bourg Genève)
 - A43 (Grenoble)



LA PISTE 2 DES VOIES LYONNAISES CYCLABLES

- > Large et sécurisée, elle longe l'avenue Viviani



2 STATIONS VÉLO'V

- > À 8 mn à pied



GARE TGV LYON PART-DIEU

- > À 15 mn en voiture
- > À 23 mn en Métro
- > À 13 mn en Tramway

GARE TGV PERRACHE

- > À 15 mn en voiture
- > À 13 mn en Tramway



AÉROPORT LYON SAINT-EXUPÉRY

- > En voiture : à 15 mn



TRAMWAY T4 DIRECTION PART-DIEU

- > Station États-Unis Viviani à 8 mn à pied
- > Gare Part-Dieu en 13 mn



MÉTRO D

- > Station Parilly à 7 mn à pied
- > Hyper-centre de Lyon en 18 mn



BUS LIGNE 26

- > Arrêt États-Unis Viviani

LA FLUIDITÉ DES FLUX, LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET UN QUARTIER APAISÉ COMME PRIORITÉS

Les flux du process de PRISME s'organisent :

AU SUD :

- › une entrée camions rue Louis Blanc, pour la réception des marchandises en rez-de-chaussée,

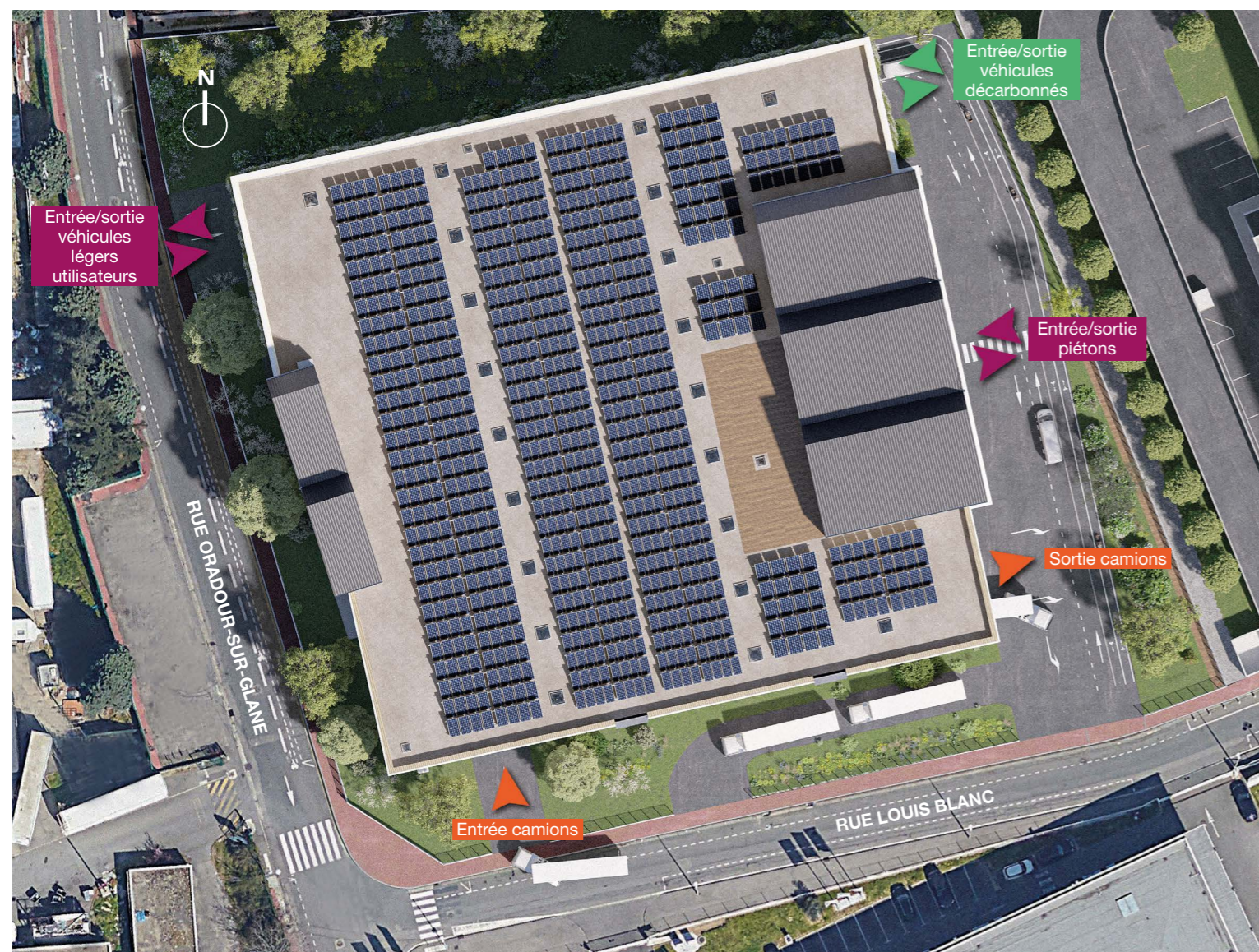
À L'EST :

- › une entrée/sortie à destination du R-1 dédiée aux véhicules décarbonés (VUL, triporteurs...) pour les livraisons du dernier km,
- › une sortie camions au rez-de-chaussée,
- › une entrée piétons et modes doux est décorrélée des passages de véhicules pour la sécurité et le confort des usagers,

À L'OUEST :

- › une entrée véhicules légers (à destination du parking du R+2) pour les utilisateurs de l'immeuble.

Largement dimensionnées pour optimiser la fluidité des flux de circulation, toutes les voies d'accès et de sortie de PRISME ont été disposées à l'opposé des parcelles d'habitation afin de limiter chaque nuisance éventuelle.



UNE ARCHITECTURE VIVANTE REDONNANT SA PLACE À LA NATURE EN VILLE

Implanté dans un contexte urbain pavillonnaire et commercial, PRISME se divise en trois parties. Au sud, une façade composée de panneaux reflétant le ciel offre une visibilité depuis le périphérique lyonnais. Le centre présente des façades minérales en béton brut teinté, en écho au centre-ville de Lyon. Au nord, **des façades végétalisées prolongées par un jardin arboré** font le lien avec le tissu pavillonnaire.

PRISME vise à accompagner la transformation de la Distribution Urbaine en lien avec la ZFE. **L'organisation verticale du bâtiment réduit l'empreinte au sol.** Les espaces sont naturellement éclairés pour le confort des utilisateurs. Les quais intérieurs de déchargement au rez-de-chaussée **limitent les nuisances acoustiques.** Des surfaces flexibles aux étages facilitent la préparation des tournées. Des zones de chargement en sous-sol dédiées à la distribution du dernier kilomètre sont **adaptées aux mobilités électriques.** La toiture bénéficie d'un roof-top et de panneaux photovoltaïques producteurs d'énergie.

PRISME répond aux enjeux métropolitains de décarbonation avec des accès facilités aux infrastructures routières

Alexandre Sfintesco
SAFE Architecture

ORGANISATION ET PROCESS VISENT LA PERFORMANCE UN LIEU DE DÉGROUPE EN FLUX VERTICAUX SUR 4 NIVEAUX

Sas d'entrée dans la ville, PRISME constitue un spectaculaire lieu de dégroupage en flux verticaux.

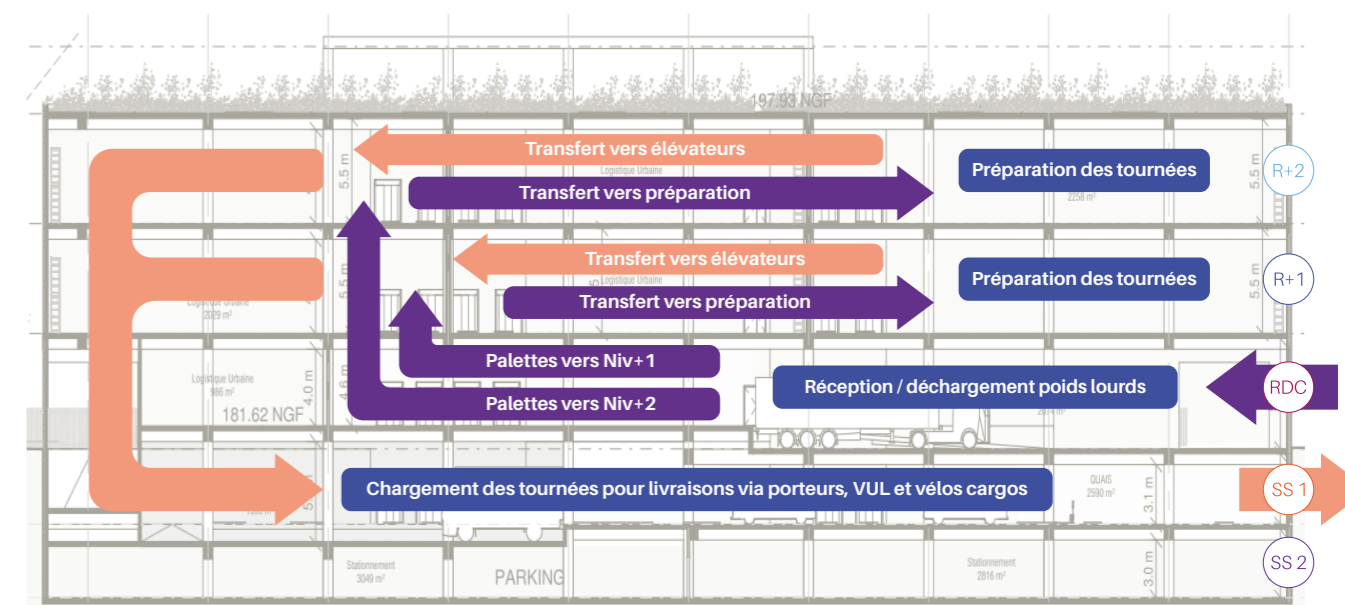
Il accueille, soit un utilisateur unique en lui offrant les conditions optimales de distribution, soit un usage mutualisé. L'ensemble immobilier a été dimensionné pour accepter une divisibilité jusqu'à 6 utilisateurs autonomes, avec circulations et parties communes.

Ainsi, l'hôtel de distribution peut associer les besoins de plusieurs acteurs en leur permettant de concentrer, de mutualiser et de rentabiliser leurs flux.

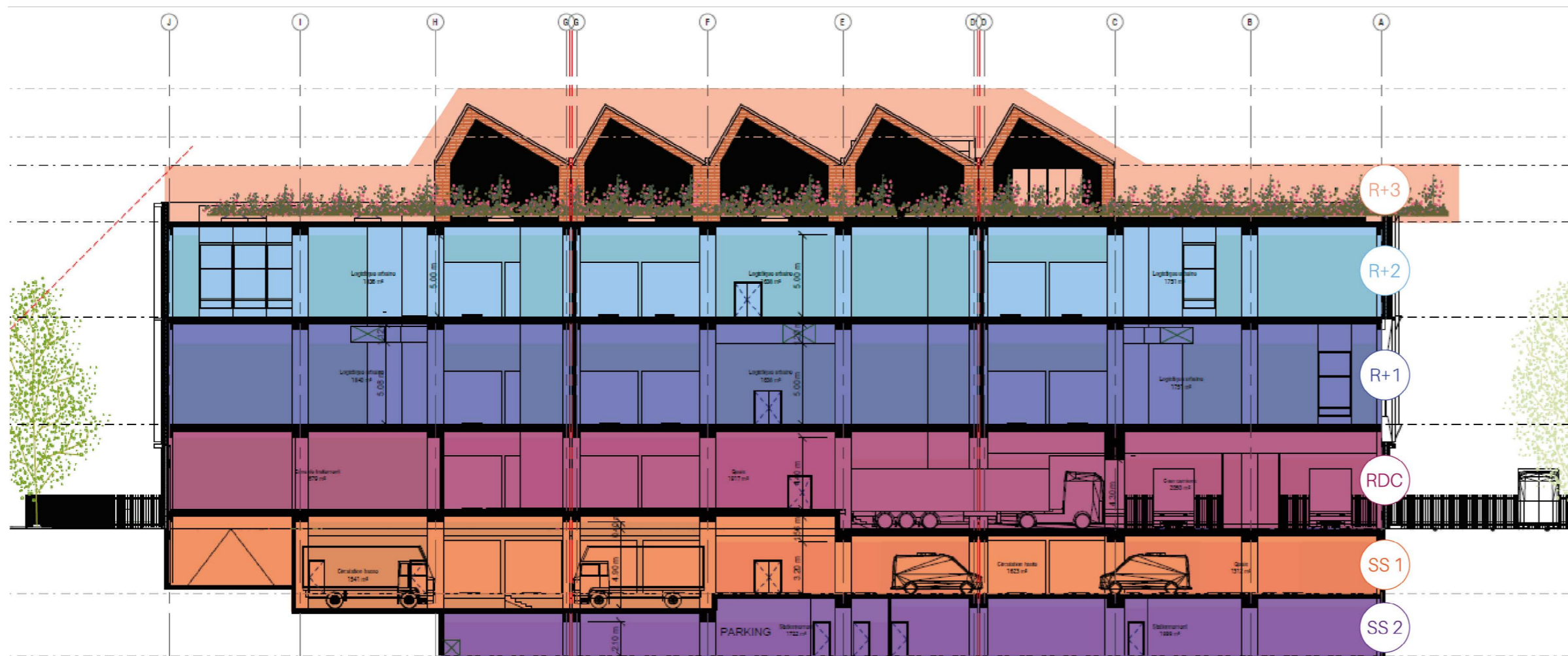


21 300 M² MIXTES EN R+2 POUR UNE ORGANISATION VERTICALE

FLUX des marchandises sur les 4 niveaux



- ▶ Jusqu'à 9 semi-remorques accèdent au RDC – niveau dédié à la Réception.
- ▶ Les palettes sont déchargées et montent aux R+1 et R+2 – niveaux dédiés à la préparation des tournées de livraison. Les colis sont déconditionnés, traités et triés selon la nature des véhicules utilisés pour leurs futures livraisons.
- ▶ Ils repartent aussitôt au R-1 (niveau réservé à l'Expédition) pour être acheminés par véhicules propres ou vélos cargos.



ROOF-TOP :
Centrale photovoltaïque et locaux techniques

NIVEAUX DE DÉGROUPE, TRAITEMENT ET PRÉPARATION DES COLIS : 11 000 M²
2 x 5 500 m². Chaque niveau est divisible en 3 cellules.

ZONE DE RÉCEPTION : 5 000 M²
Déchargement des gros porteurs ; jusqu'à 9 camions de 38 T.

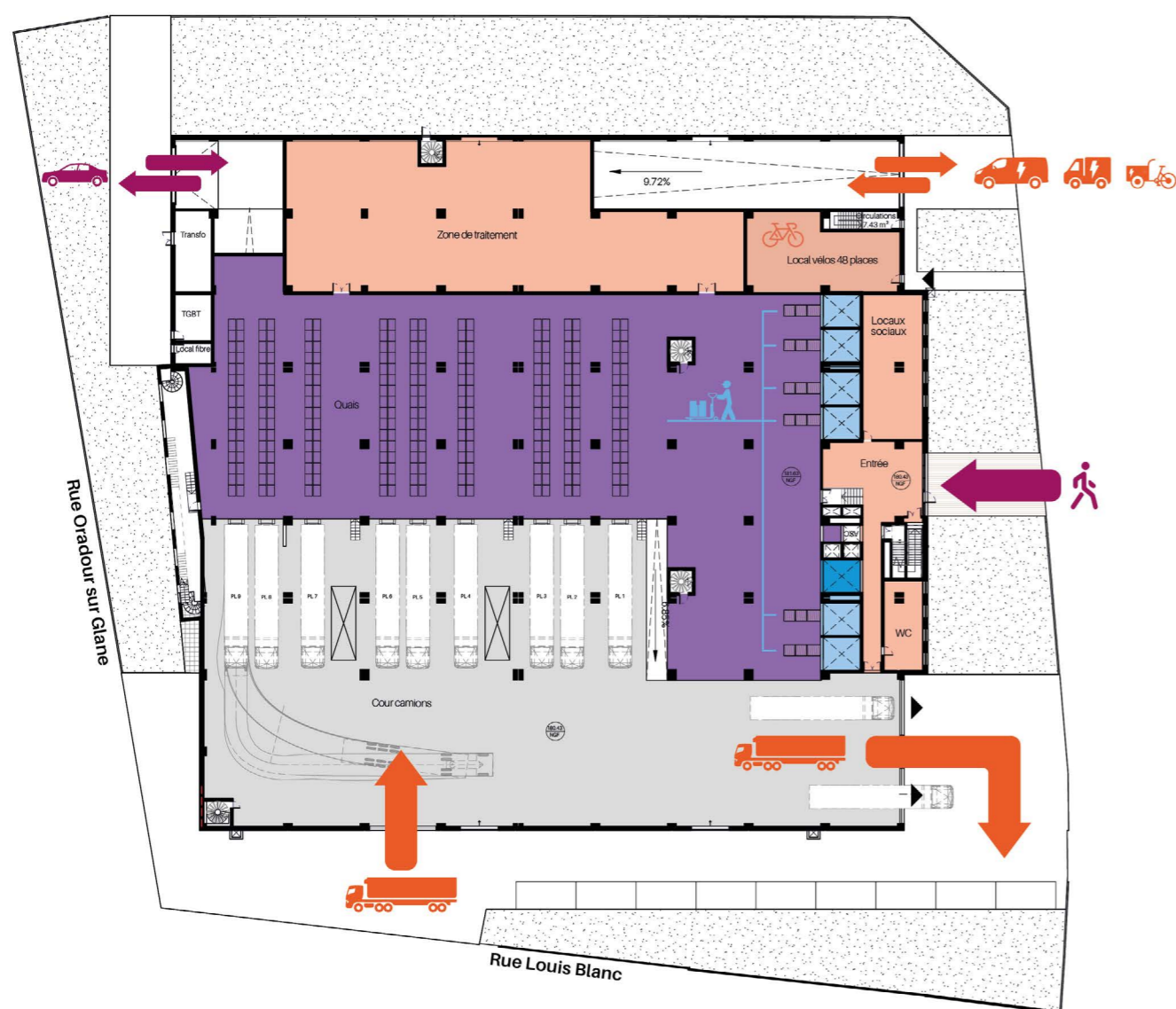
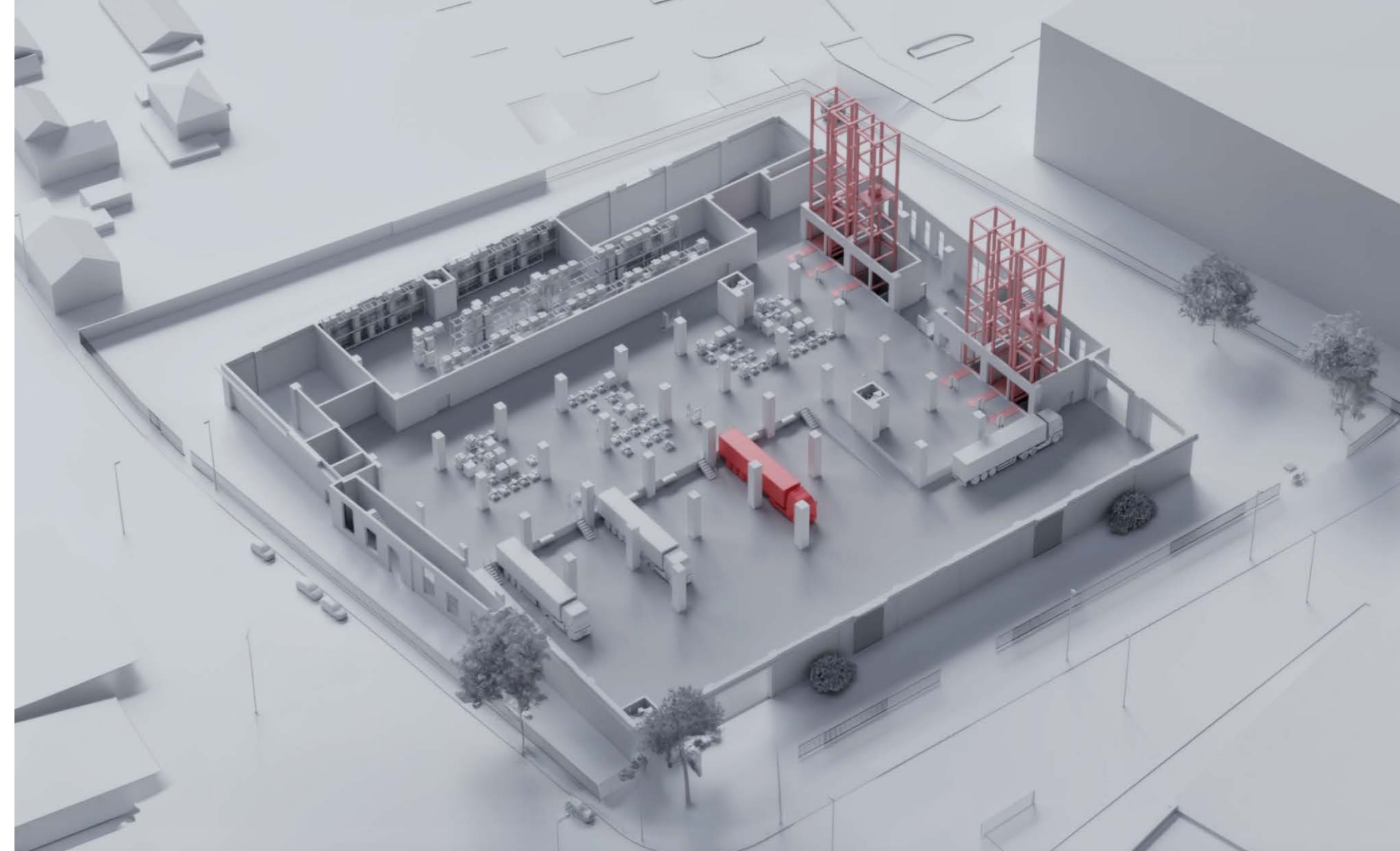
ZONE D'EXPÉDITION : 5 000 M²
Chargement véhicules livraisons 100% électriques :
 > Jusqu'à 30 Véhicules Utilitaires Légers,
 > et 200 vélos cargos,
 > possibilité porteurs 7,5 T selon les besoins du ou des preneur(s).

STATIONNEMENT USAGERS :
143 emplacements

RDC : UNE ZONE DE RÉCEPTION DE 5 000 M²

En provenance des infrastructures logistiques extra urbaines, les marchandises arrivent au RDC du bâtiment. Aussitôt déchargées, les palettes sont enregistrées et rejoignent leur zone de dégroupage aux étages à l'aide de systèmes automatisés de dernière génération.

- ▶ Des accès et sorties du bâtiment fluides et sécurisés
- ▶ 8 à 9 quais selon besoins preneur(s)
- ▶ Une cour camions de 2 000 m²
- ▶ 1 900 m² de zone de déchargement
- ▶ PRISME a la capacité de réceptionner jusqu'à 900 palettes/jour



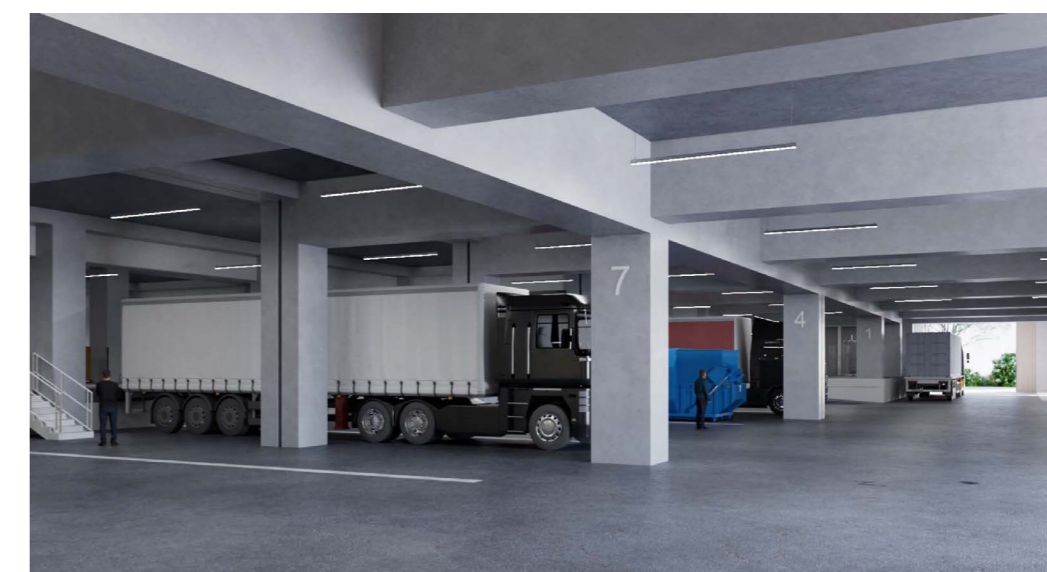
-  Entrée / sortie des camions gros porteurs
-  Accès sous-sol 1 Véhicules dédiés à l'expédition
-  Acheminement des marchandises vers R+1 et R+2 via 6 élévateurs de palettes + monte-charge de secours
-  Entrée / sortie sous-sol 2 parking salariés
-  Accès piétons

UNE TECHNOLOGIE DE MANUTENTION AUTOMATISÉE DERNIÈRE GÉNÉRATION ET SUR-MESURE

PRISME est équipé d'**élévateurs automatisés de manutention et de stockage intralogistique** intégrant les dernières innovations. 6 élévateurs de palettes à **structure auto-portées** assurent les flux verticaux sur les quatre niveaux d'activité du R-1 jusqu'au R+2.

Équipés en entrée et sortie de **convoyeurs de dépose et de reprise** ainsi que de **convoyeurs d'accumulation** à 3 pas, ces élévateurs facilitent la manutention des palettes.

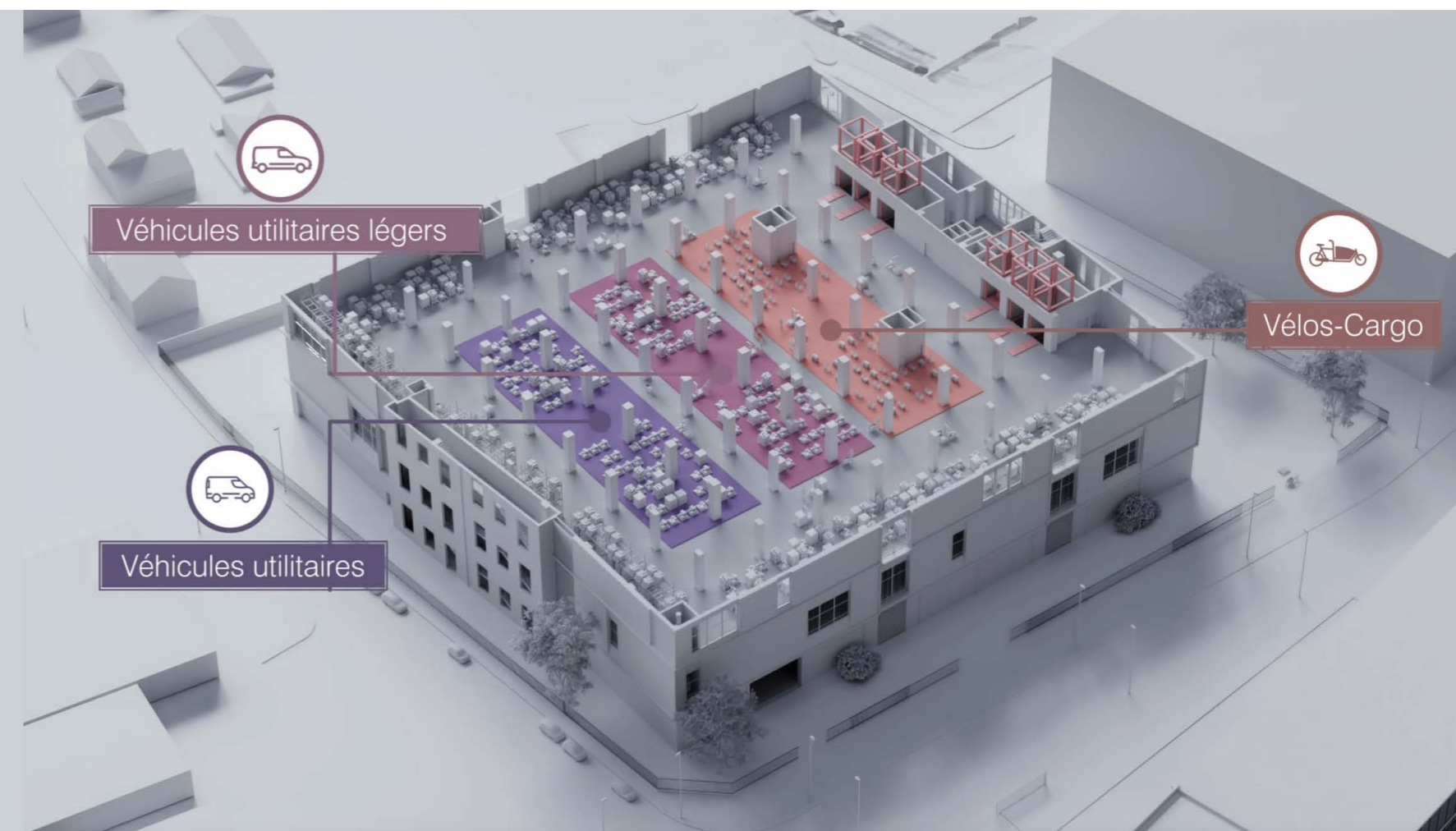
Ainsi, le volume de flux palettes montant et descendant peut atteindre 70 palettes de 1 T maximum/heure pour chaque élévateur.



R+1 ET R+2 : 2 X 5 500 M² DIVISIBLES POUR LE DÉGROUPEMENT ET LE TRAITEMENT DES COLIS



Les palettes déchargées du RDC sont aussitôt conduites dans les étages pour être dégroupées. Une fois dépalettisés, les colis sont triés et répartis selon le mode de transport 100 % électrique et dédié à leur livraison : Véhicules Utilitaires, Véhicules Utilitaires Légers ou vélos cargo.



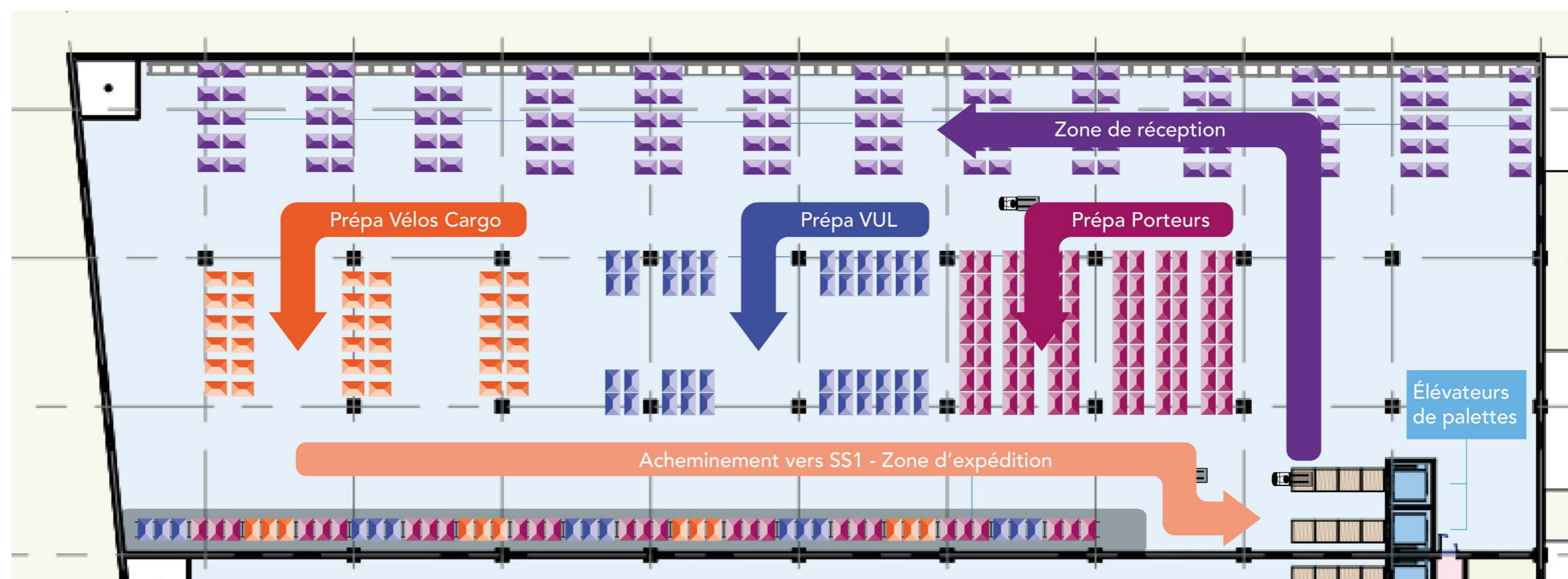
PRISME PEUT PRÉPARER
AINSI JUSQU'À 1 000
TOURNÉES PAR JOUR
SOIT JUSQU'À 30 000 POINTS
DE LIVRAISONS QUOTIDIENS.

CHAQUE NIVEAU EST DIVISIBLE EN 3 CELLULES DE TRAITEMENT D'UNE SURFACE DE 1 800 M² CHACUNE.

Une cellule d'exploitation peut traiter
en une journée :

- ▶ **Entrée : 80 palettes**
- ▶ **Sorties : 300 palettes**
- ▶ **5 000 positions de livraison**
- ▶ **9 000 colis**

Représentation des flux
de traitement lors des préparations
de commande. Exemple pour 1/3
d'un étage de préparation

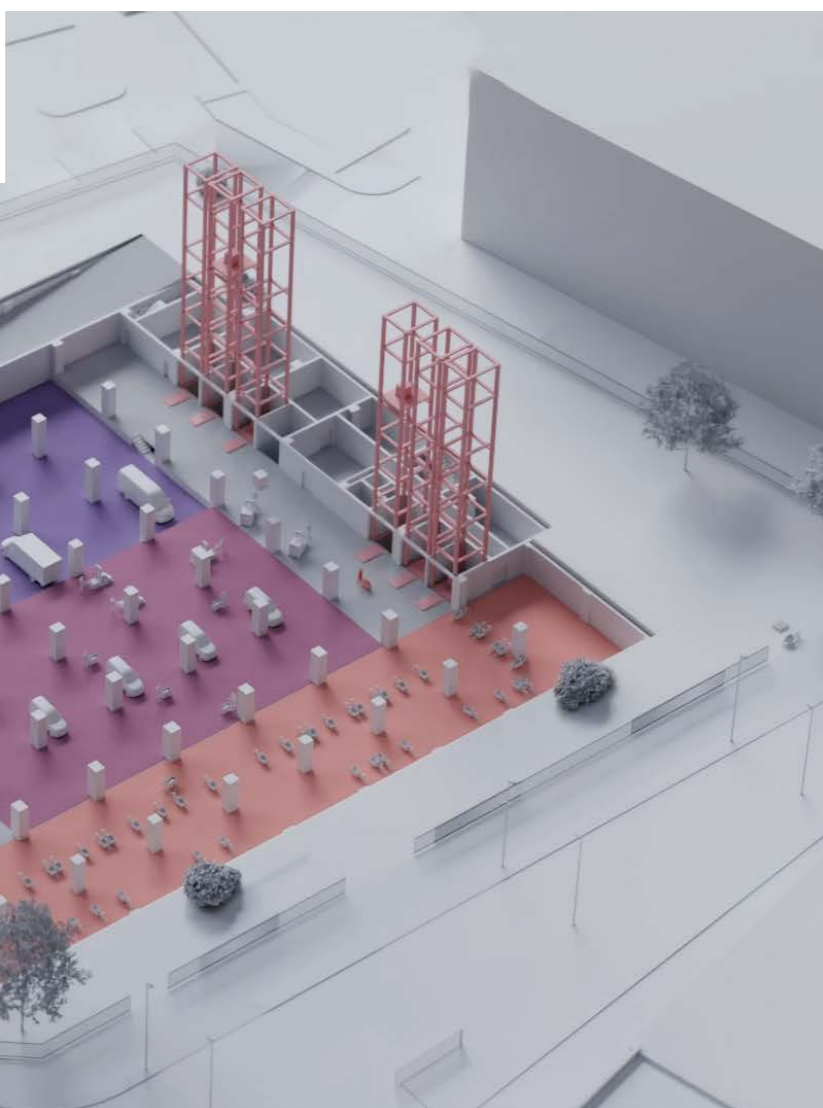


AU R-1 : UNE ZONE D'EXPÉDITION DE 5 000 M²

Réacheminé au premier sous-sol grâce aux ascenseurs automatisés, chaque colis trouvera le véhicule qui le conduira à sa destination en cœur de ville :

- ▶ Véhicules Utilitaires électriques
- ▶ Véhicules Utilitaires Légers électriques
- ▶ Vélos cargos électriques

AINSI 1 000 TOURNÉES VERS
30 000 POSITIONS PEUVENT ÊTRE
ACHEMINÉES QUOTIDIENNEMENT
À L'AIDE DE VÉHICULES PROPRES.



UNE ACTIVITÉ TOTALEMENT INTÉGRÉE À L'IMMEUBLE : AUCUNE NUISANCE SONORE NI VISUELLE À L'EXTÉRIEUR

La conception architecturale et l'organisation du process de PRISME créent les conditions d'émergence d'une activité de distribution respectant les exigences des villes souhaitant préserver un cadre de vie apaisé pour leurs habitants.

- ▶ Aucun mouvement des aires de livraison ou de stockage ne seront perçus depuis la rue car **les semi-remorques entrent à l'intérieur du bâtiment** pour décharger leur cargaison.
- ▶ Porteurs, véhicules utilitaires légers et vélos cargo des livreurs empruntent les **sous-sols pour stationner**.
- ▶ **Les flux piétons et véhicules sont totalement dissociés.**
- ▶ Tous les **locaux techniques ont été intégrés** au bâtiment pour éviter toute nuisance visuelle ou sonore aux habitants du quartier et garantir une meilleure **intégration de l'immeuble dans son environnement urbain**.
- ▶ Le ou les exploitant(s) utiliseront **une flotte de véhicules 100 % électriques** pour effectuer leurs livraisons. PRISME tend vers une diminution drastique des émissions carbone, dans le respect des objectifs climatiques.

PRISME : POINT DE RENCONTRE DES ACTEURS ENGAGÉS DANS UNE LOGIQUE ÉCONOMIQUE DE CROISSANCE VERTE

Sobriété foncière, pacification de la voirie, décarbonation des flottes, nature en ville ; tout est là ! Performant et durable, **PRISME rayonne également par son engagement en faveur de l'environnement.**

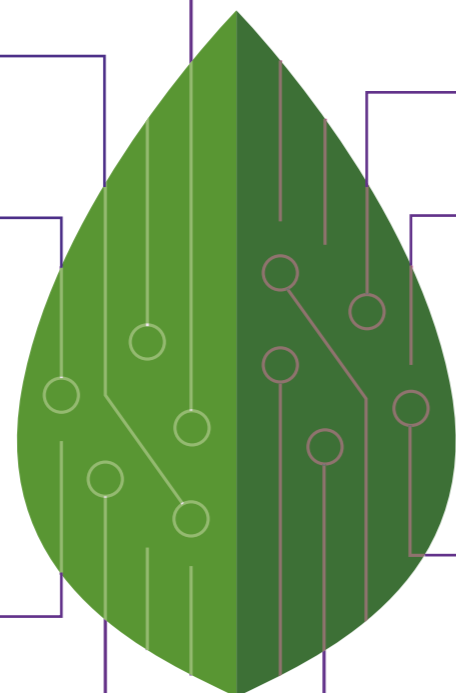
Lutte contre l'étalement urbain : 21 300 m² construit sur 1 ha de terrain

Priorité aux matériaux biosourcés et géolocalisés,

Usage vertueux et décarboné des véhicules d'exploitation

Intégration urbaine optimale

Architecture décorrélée des standards de la logistique



Production locale d'énergie renouvelable (photovoltaïque)

Nichoirs et accueil de la biodiversité en façade

Certification visée : BREEAM niveau Very Good.

Cadre généreusement paysager ; nouvel espace d'usage et de biodiversité,

EN TOITURE : UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Dans un contexte de **maîtrise de consommation d'énergie**, la production locale d'électricité s'inscrit en maillon fort de la transition énergétique. PRISME apporte sa contribution au développement d'une économie décarbonée avec l'installation sur ses toitures de **4 000 m² de panneaux photovoltaïques**.



PRISME : BÂTIMENT PHARE DU PROJET URBAIN MIXTE DELTALYS

PRISME est un élément majeur d'une opération d'aménagement d'ensemble développant plus de **52 000 m² d'activité économique sur un terrain de 4,6 ha : DELTALYS**. Elle met en œuvre la reconversion d'une friche industrielle (la Fonderie Duranton Sicfond bâtie en 1926) en un projet urbain selon des critères de **mixité fonctionnelle, de qualité architecturale et d'efficacité énergétique**.

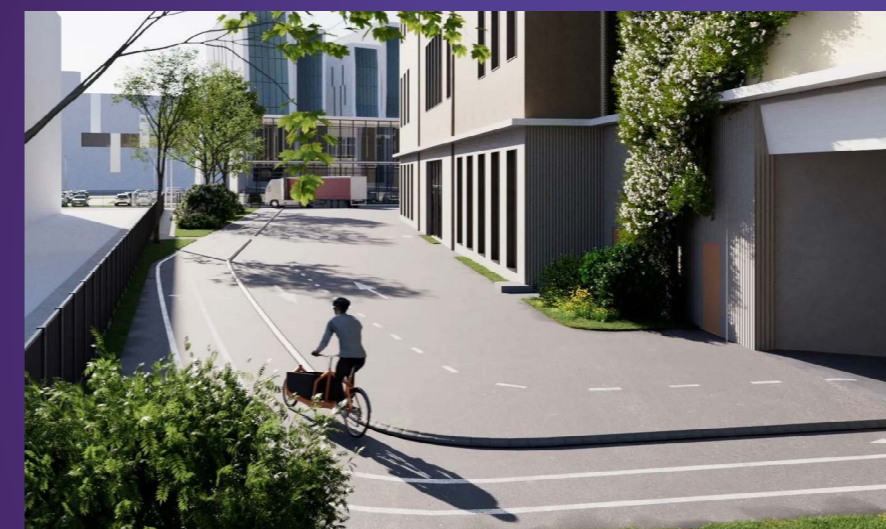
DELTALYS COMPREND :

- ▶ **Tranche 1** : 3 concessions automobiles > 10 000 m²
- ▶ **Tranche 2** : PRISME dédié à la distribution urbaine décarbonée > 21 300 m²
- ▶ **Tranche 3** : Un parc d'activité à étage dédié > 21 500 m²

DELTALYS s'inscrit dans la dynamique de renouveau économique du sud de l'agglomération, au même titre que le parc technologique de Saint-Priest, le Grand Parilly, ou encore le Pôle Automobile de Vénissieux.

C'est ici, à la frontière de Lyon 8^e et Vénissieux, que de nombreuses entreprises ont élu domicile : Aldes, Calor, Comap, Dekra, France Telecom, Merck, Themis, Leroy Merlin, Ikea...

Elles y ont choisi les conditions favorables de leur développement dans un élan urbain et économique toujours renouvelé.



PRISME S'INSCRIT DANS UNE DYNAMIQUE DE RENOUVEAU ÉCONOMIQUE :

- ▶ Pour la distribution urbaine décarbonée
- ▶ Respectueuse de l'action climatique au cœur des villes
- ▶ Protectrice de la santé des femmes et des hommes
- ▶ Porteuse d'emplois dans une économie plus locale et circulaire

PRIORITÉ À LA PERFORMANCE ET À L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

DESCRIPTIF TECHNIQUE SOMMAIRE

ADRESSE

Rue Oradour-sur-Glane, rue Louis Blanc - 69200 Vénissieux

SURFACE SUBL

21 300 m². Immeuble en R+2 + 2 niveaux de sous-sol

PRISME est un hôtel de distribution urbaine du dernier kilomètre.

Le bâtiment ne relève pas des Installations Classées Protection de l'Environnement.

Il peut accueillir jusqu'à 190 personnes (effectif de sécurité) dont 82 personnes à demeure.

Il est doté d'un parc de stationnement commun en sous-sol de 143 places en R-2.

ARCHITECTURE

Structure type poteaux poutre en béton armé, degré de résistance au feu de 1 heure

Hauteur Bâties

Construction en R+2 d'une hauteur de :
- 20 m à l'acrotère
- 27 m au faîtage

Trame des cellules en R+1 ou R+2

Plateaux complets dédiés à la préparation des marchandises : 5200m² environ divisibles en 3 selon les besoins

Hauteurs libres (sous équipement - poutre ou gaine)

- › R+2 : 5 m
- › R+ 1 : 5 m
- › RDC :

- Hauteur libre au droit de la circulation basse : 4,30 m
- Hauteur libre au droit des zones de préparation ou stockage : 4 m
- Hauteur des quais : 120 cm
- › Niveau -1 :
 - Hauteur libre au droit de la circulation basse : 4 m
 - Hauteur libre au droit de la circulation haute : 3,20 m
- › Niveau -2 :
 - Hauteur libre sous poutre : 2,10 m
 - Zones locaux sociaux (vestiaires, douches, sanitaires, bureaux et circulations piétonnes) : 2,70 m

CHARGES D'EXPLOITATION

- › Niveau 2 : 2 T/m²
- › Niveau 1 : 2 T/m²
- › RDC : 2 T/m²
- › Niveau -1 :
 - 500 kg/m² au droit des zones Véhicules utilitaires légers et vélos cargos
 - 13 Tonnes à l'essieu en zone Poids Lourds
 - Quai : 1 T/m²
- › Niveau -2 : 250 kg/m²

QUAIS

Hauteur des quais :

- › RDC : 1,20 m
- › Sous-sol -1 : entre 0,80 m et 1,20 m selon besoin du preneur

Béton finition Quartzé

Équipements

Mini-niveleurs motorisés :

Fourniture et pose de mini-niveleurs

motorisés à lèvre basculante de chez EXPRESSO, HORMANN, NORSUD ou équivalent compris buttoirs de quai équipé d'une plaque en acier.

Guides roues métalliques :

Guide roues métalliques en acier galvanisé, constitués de tubes Ø160mm, avec partie évasée côté cour, fixations mécaniques sur la dalle béton de la cour intérieure de mise à quai. Longueur 1 800 mm mini. Distance intérieur tube = 2,60m, distance entre le mur de quai et l'arrière du guide roue = 3,50m. Hauteur de pose par rapport au sol : 27cm.

Portes de type sectionnelles

à relèvement vertical constituées de panneaux articulés, au droit des accès et sorties dédiées aux Poids Lourds (cour camions au RDC et rampe d'accès au sous-sol -1).

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Certification visée : BREEAM niveau Very Good

Béton bas carbone

Production locale d'énergie

4 000 m² de panneaux photovoltaïques installés en 5° façade.

ZOOM SUR PROCESS

6 élévateurs de palettes pouvant acheminer jusqu'à 1 tonne chacun. Chaque élévateur de palettes est équipé, à chaque niveau :

- › d'un convoyeur de «3 pas » (= 3 palettes) dont 2 d'accumulation,

- › d'un pupitre de commande permettant de piloter le flux des palettes.

Un monte-charge « de secours » de 4 tonnes.

CONFORT

Chaleur / rafraîchissement

Zones d'exploitation au R+1 et R+2 : Chauffage par aérotherme à une température de 11,5° (hors réglementation thermique). Mesures conservatoires pour installation d'un froid industriel par l'exploitant.

Les zones tertiaires / locaux sociaux implantés du sous-sol-1 au R+3 (WC, vestiaires, bureaux, etc..) sont chauffés, ventilés et rafraîchis via un système DRV 3 tubes qui permet une régulation du chaud et du froid toute l'année. La centrale de traitement d'air (CTA) double flux à récupération d'énergie permet l'extraction de l'air vicié et l'apport d'air neuf préchauffé.

ÉLECTRICITÉ

Courants forts

Alimentation global du site par un tarif C3 (Vert) de 2 x 1000kW

Réserve de puissance pour l'alimentation des gerbeurs et les différentes prises de courant de 60kW dans les niveaux de stockage

Courants faibles

Système de comptage des énergies par utilités (IRVE, monte charge, éclairage etc..) et centralisation des comptages suivant les exigences réglementaires.

Éclairage par LED

- › Sous-sol -2 : Stationnement salariés : 75 lux moyen.
- › Sous-sol -1 et RDC : Process Réception / Expédition : 150 lux moyen.
- › R+1 et R+2 : Process Préparation : 100 lux moyen.
- › Zones locaux sociaux (vestiaires, douches, sanitaires, bureaux et circulations piétonnes) : niveau moyen de 350 lux avec système de détection dans les circulations.

Infrastructure de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE) :

- › Sous-sol -2 : Stationnement salariés : 50 % des places pré-équipées pour des véhicules électriques.
- › Sous-sol -1 : Puissance définie pour la charge électrique des véhicules dédiés à l'expédition : 600KW.
- › Cette puissance est définie selon les besoins nécessaires à la charge des véhicules utilitaires légers et des vélos cargos, tenant compte des caractéristiques suivantes :
 - Durée de charge comprise entre 5h et 6h.
 - Coefficient de foisonnement compris entre 0,6 et 0,7.
- › Bornes de recharges (mesures conservatoires intégrées / bornes à charge preneur) :
 - Poids Lourds : borne de 36Kw/unité
 - Véhicules Utilitaires légers : borne de 11 Kw/unité
 - Vélos cargos : borne de 1,1 Kw/unité

SÉCURITÉ

Sprinklage :

Le projet intègre des mesures conservatoires permettant au Preneur de prévoir un système de sprinklage :

- › Une cuve de 500 m³ en sous-sol permettant la création d'une réserve incendie
- › Un local de 50 m² en sous-sol dédié au système de sprinklage.

Désenfumage :

L'ensemble du bâtiment sera désenfumé suivant Instruction Technique 246, à savoir :

- › désenfumage mécanique dans les niveaux intermédiaires
- › désenfumage mécanique dans les niveaux R-1 et R-2
- › lanterneau de désenfumage dans les escaliers.



prisme
Hôtel de Distribution
Urbaine Durable

PRISME EST UN PROGRAMME DEVELOPPÉ PAR LE GROUPE EM2C ET GINKGO



Groupe em2c

14, chemin
de la Plaine
69390 Vourles
04 72 31 94 44

Aménageur, promoteur, constructeur, ensemblier urbain engagé dans l'immobilier depuis 34 ans, le Groupe em2c a rejoint le cercle vertueux des sociétés à mission. Il accompagne les grands groupes comme les PME/PMI et les collectivités dans leur politique de développement économique. Ses réalisations s'inscrivent dans la promotion d'un écosystème immobilier et urbain éco-responsable et accessible à tous. Sa maîtrise de tous les métiers de l'immobilier d'entreprise et résidentiel en fait un intégrateur urbain indépendant unique sur son marché. Avec une approche globale, doublée d'une expertise tous secteurs d'activités confondus, il livre des projets sur mesure avec des solutions foncières, financières, techniques et environnementales qui optimisent la pérennité de chaque programme ou réalisation. Intervenant sur la totalité du territoire national grâce à ses agences à Lyon, Nantes et Paris, le Groupe em2c a construit plus de 3,3 millions de m² de locaux professionnels et résidentiel. Il compte 80 collaborateurs. Son siège social est implanté à Vourles (69) au sud de l'agglomération lyonnaise.

em2c.com



Le fonds Ginkgo est spécialisé dans la revalorisation durable de sites significativement pollués en Europe. Ginkgo répond aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux de la reconversion des friches industrielles en milieu urbain. Il apporte son expérience et son savoir-faire dans l'acquisition, l'assainissement et le développement de terrains présentant des situations environnementales complexes. Avec près de 600 000 m² de droits à construire au cœur d'agglomérations majeures, Ginkgo contribue à la revalorisation de fonciers stratégiques au cœur de zones urbaines tendues.

ginkgo-advisor.com